

## Deux manuscrits arabes conservés à la Société archéologique de Sens

Muriel Roiland (CNRS-Section arabe de l'IRHT)

La Société Archéologique de Sens conserve deux manuscrits arabes qui ont été photographiés en mars 2019 par l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS-IRHT). Connus des seuls érudits de la ville de Sens, ils n'avaient encore fait l'objet d'aucune description précise. Grâce à leur mise en ligne dans la « Bibliothèque virtuelle des manuscrits », ils peuvent aujourd'hui être étudiés par les spécialistes et seront par la suite signalés dans la future plateforme sur internet, initiée par le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) du CNRS « Moyen Orient et mondes musulmans ». Ce GIS souhaite en effet mettre en valeur les objets et manuscrits en lien avec le Maghreb présents sur le territoire français. On l'ignore souvent mais les bibliothèques, médiathèques et les musées conservent de nombreux manuscrits en caractères arabes et aucun inventaire exhaustif n'a été réalisé depuis la seconde guerre mondiale<sup>1</sup>. On estime à 600 le nombre de ces manuscrits dits « orientaux » : arabes, turcs ottomans et persans notamment, conservés dans ces institutions. Ils ont généralement été offerts par des collectionneurs ou des habitants à la bibliothèque de leur ville d'origine. Beaucoup sont en lien avec la colonisation, c'est le cas des deux manuscrits de la Société Archéologique de la ville de Sens qui portent la cote 45 et 45 bis.

Sur la couverture du premier, il est écrit en français « Koran d'Abdel-Cader ». Il n'est pas utile ici de résumer l'histoire de l'émir Abd el-Kader (18107-1883) qui a résisté à la présence française en Algérie pendant 17 ans. Rappelons cependant qu'il est né près de Mascara dans une famille religieuse soufie, rattachée à la voie shādhiī et qu'il a reçu une éducation traditionnelle. Son goût pour le savoir et les manuscrits est maintes fois cité dans les sources, tant françaises qu'arabes. On sait qu'il a acquis et conservé de nombreux ouvrages manuscrits tout au long de sa vie : à la Guetna où il a grandi, à Tagdempt, sa capitale provisoire tombée entre les mains du général Bugeaud le 25 mai 1841 puis dans la smala. Le Duc d'Aumale, l'un des fils du roi Louis Philippe, s'en empare le 16 mai 1643 et rapporte avec lui en France une partie des richesses d'Abd el-Kader et parmi elles une quarantaine de manuscrits, aujourd'hui conservés dans la bibliothèque du château de Chantilly. Revenant sur la cet événement et sa volonté de créer une bibliothèque dans sa capitale, l'émir écrira quelques années plus tard au général Eugène Daumas :

« La plupart des livres que j'avais destinés à en former le commencement étaient dans la Smala lorsque le fils du Roi [le Duc d'Aumale] s'en est emparé. Aussi fut-ce une douleur ajoutée à mes autres douleurs de suivre votre colonne

---

<sup>1</sup> Ils ont fait l'objet d'un signalement dans le *Catalogue Général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, paru au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces notices ont été mise en ligne sur internet : dans le *Catalogue Collectif de France* (CCFr), <http://ccfr.bnf.fr> (manuscrits de la BnF et des bibliothèques publiques) dans Calames pour les manuscrits de l'enseignement supérieur (<http://calames.abes.fr>) et dans la base Initiale de l'IRHT (<http://www.initiale.cnrs.fr>). La très grande majorité de ces notices n'ont pas été révisées et il n'existe encore aucun outil de recherche sur internet. De plus, nombre de manuscrits ont disparu des collections, et d'autres y sont entrés depuis le XX<sup>e</sup> siècle.

prenant le chemin de Médée à la trace des feuilles arrachées aux livres qui m'avaient coûté tant de peine à réunir »<sup>2</sup>.

On sait en effet que bien des soldats saisirent des manuscrits en Algérie comme dans toute l'Afrique occidentale. Ils sont le plus souvent restés chez des particuliers ou confiés à des bibliothèques et sociétés savantes sur tout le territoire, avec parfois la mention de celui qui en avait fait don et leur provenance. C'est le cas du manuscrit 45. D'autres fois on est dans l'ignorance, et seul le contenu permet de déduire leur origine, comme dans le cas du manuscrit portant la cote 45 bis.

Au verso du dernier folio du manuscrit 45 qui en compte 185, on trouve une inscription en français : « à la prise (1<sup>re</sup>) de Mascara chez Abd-el-Kader Emir ». Puis une signature et un nom : « Maurice d'Oran ». La première prise de Mascara citée ici a lieu de novembre à décembre 1835 ; la ville tombe aux mains du maréchal Cluzel, à la tête de 10 000 hommes, le 7 décembre de cette même année. Abd el-Kader y avait installé son quartier général dans l'ancien palais des beys mais l'indication de l'inscription à l'intérieur du manuscrit est trop vague pour que l'on sache où il a précisément été trouvé.

Quant au possesseur qui en fait don à la Société archéologique de Sens, on le trouve également cité sur un petit carton déchiré glissé dans le manuscrit : « Don du commandant Maurice en 1856 ». Je ne suis pas parvenue à trouver le prénom de cet officier, pourtant maintes fois cité dans les comptes rendus du *Bulletin* de la Société. Certains numéros de ce *Bulletin*, numérisés par la BnF sont accessibles sur la plateforme de la BnF, Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34429662d/date>

Dans le *Bulletin* du 1<sup>er</sup> janvier 1858, rapportant la séance publique du 24 juin 1856, il est fait mention, page 345-346, du don d' :

« un bocal contenant des reptiles, une éprouvette contenant un rat à trompe, plusieurs échantillons de minéralogie, un manuscrit du Coran, annoté par Abd el-Kader et une cuillère en bois ayant appartenu à l'émir ; tous ces objets sont offerts par M. Maurice, récemment arrivé à Sens ».

Admis comme membre titulaire de la Société archéologique en août 1856, il est cité comme trésorier à la suite du vote survenu lors de la séance du 4 avril 1859 (*Bulletin* 1861, p. 314), renouvelé en tant que tel le 2 avril 1860 (*Bulletin* 1863, p. 335) et le 6 mai 1862 (*Bulletin* 1863, p. 347, 356). M. Maurice quitte la ville de Sens, renonçant à sa qualité de membre et à sa fonction de trésorier en octobre de la même année (*Bulletin* 1863, p. 359) puis y revient en 1864. Il reprend alors sans vote son titre de membre titulaire (compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> février 1864 dans le *Bulletin* de 1867, p. 411) et est ensuite élu en tant qu'archiviste de la Société lors de la séance du 2 mai (*Bulletin* 1867, p. 414).

Son intérêt pour l'Algérie ne se dément pas. En 1861 en effet, il propose comme membre correspondant de la Société Archéologique Prosper Viltard, qui fut pharmacien aide major au Fort Napoléon en Kabylie (*Bulletin* de 1861, p. 307) puis

---

<sup>2</sup> Bruno Etienne, *Adelkader*, Paris, 1994, p. 144-145.

Louis Piesse, auteur de l'*Itinéraire historique de l'Algérie*<sup>3</sup> lors de la séance du 2 janvier 1865 (*Bulletin* de 1867, p. 422), enfin Gilbert Viala de Sorbier (1817-1878), architecte en chef du département d'Oran<sup>4</sup> lors de la séance du 7 août 1865.

Le manuscrit est connu, on l'a dit plus haut, comme le « Coran d'Abd el-Kader ». Il en est fait plusieurs mentions quelque peu différentes dans le manuscrit même : « Koran Abd el-Kader » sur le papier collé sur la couverture, « Commencement du Coran » au fol. 185v, « Koran (livre de prières) ayant appartenu à l'émir Abd-el-Kader » sur un feuillet volant, « Coran annoté par Abd el-Kader » dans le compte rendu du don fait par le Commandant Maurice à la Société archéologique.

Sur un feuillet collé à la fin du manuscrit, il est précisé en français que les marges du texte principal, mais aussi le texte du second cahier ajouté à la fin du manuscrit, sont de la main de l'Émir. Une comparaison attentive de cette écriture avec celle de plusieurs documents autographes de la même période ne permet pas de confirmer cette affirmation, même si je la crois tout à fait plausible.

Une certitude en revanche : le texte principal n'est pas le Coran, ni même un commentaire du Coran. Cet exemple n'est pas unique. Nombre de manuscrits présents dans les bibliothèques de France portent cette indication de contenu. La raison que l'on peut avancer est que les militaires qui ne connaissaient pas la langue arabe – exceptions faites au sein des bureaux arabes créés en 1844 – pensaient volontiers que le Coran était l'ouvrage le plus commun dans les maisons qu'ils occupaient, ou a fortiori dans les mosquées. Ils faisaient donc par la suite don de ces objets aux bibliothèques de leur région avec cette indication que nul n'avait vérifié, reprise ensuite dans les catalogues<sup>5</sup>.

Ce « Coran d'Abd el-Kader » contient en réalité une copie, soignée, de l'un des nombreux commentaires d'un texte fondamental de l'école juridique malikite présente au Maghreb, connu sous le nom de *Mukhtaṣar Khāḥil*. L'auteur de ce *Mukhtaṣar* (Précis de droit musulman), Khāḥil b. Ishāq al-Jundī, mort en 1374, a vécu au Caire. Son traité, difficile d'accès, a fait l'objet d'une centaine de commentaires. Celui qui est copié dans le manuscrit 45 a pour auteur Zayn al-Dīn 'Alī al-Ajhūrī al-Mālikī, mort au Caire en 1656. L'étude de ces ouvrages de droit musulman (*fiqh*) était indispensable pour tout lettré appartenant à l'école juridique malikite, en plus de celle des textes fondateurs de l'islam, et des principaux ouvrages de grammaire, de sciences, de littérature ou encore de philosophie. C'est cette dernière matière qui fait l'objet du second cahier ajouté à la fin du manuscrit. Il s'agit en effet, sur 4 feuillets, d'un extrait du commentaire de l'Introduction aux *Catégories* d'Aristote, l'*Isagagé*, consacré à la logique (*al-mantiq*). Le premier cahier de 6 feuillets écrit d'une autre

---

<sup>3</sup> *Itinéraire historique de l'Algérie, comprenant le Tell et le Sahara*, Paris, Librairie Hachette, 1862.

<sup>4</sup> Connus notamment pour avoir construit la maison d'arrêt d'Oran et dix-huit églises en Algérie dont l'église Saint-Louis à Tlemcen. Voir sa fiche biographique rédigée par Amélie Le Pendevén et Blandine Husser sur le site du Comité des travaux historiques et scientifiques : <http://cths.fr/an/savant.php?id=115334>

<sup>5</sup> Marie-Geneviève Guesdon a consacré un article à certains manuscrits du Coran intitulé : « Corans maghrébins copiés du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle conservés dans les musées et Bibliothèques de France autres que la BnF », *Journal of Qur'anic Studies*, vol. 19/3, 2017, p. 4-17.

main contient des invocations sur le prophète Muḥammad, une litanie fréquemment récitée lors de rituels soufis.

Le second manuscrit arabe conservé à la Société Archéologique porte la cote 45 bis et nous vient du Soudan occidental. Contrairement aux idées reçues, l'Afrique subsaharienne a une tradition écrite bien vivace. L'écrit y a joué un grand rôle au moins depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, avec notamment Tombouctou et ses trois grandes universités comme pôle du savoir. Les manuscrits en arabe ou en langues vernaculaires écrites avec des caractères arabes se comptent par dizaines de milliers et il reste à découvrir, éditer et traduire de très nombreux textes pour écrire l'histoire de cette région.

Les manuscrits sahariens et d'Afrique occidentale ont pour caractéristique de ne pas contenir de cahiers mais des feuillets volants réunis à l'intérieur d'une reliure. Parfois celle-ci est entourée d'un lien de cuir, ce qui n'est pas le cas du manuscrit 45bis. L'avantage de ce lien est d'éviter d'éparpiller les feuillets lors de la lecture. Les manuscrits africains présents sur le territoire français sont malheureusement fréquemment en désordre et ils ont été paginés « à l'occidentale » donc de gauche à droite. Remettre les feuillets en ordre est une tâche particulièrement difficile, compliquée encore par le fait que les manuscrits contiennent le plus souvent non pas un mais plusieurs textes différents, certains sur un seul feuillet. Le 45bis ne fait pas exception à la règle et sans l'aide de mon ami Abdoulwahid Haidara, propriétaire de la bibliothèque « Mohamed Tahar » à Tombouctou, je pourrais difficilement donner ici une description même approximative de son contenu. Ajoutons que nous n'avons aucune information sur la provenance de ce manuscrit ou concernant un possesseur précédent. Cependant, l'écriture des copistes, dite *sūdānī*, traduit sans hésitation son origine et le contenu du texte principal vient corroborer cette indication. Ce manuscrit est entièrement en caractères arabes mais certains éléments textuels sont rédigés dans deux langues africaines au moins, dont le peul.

Aucune date n'est mentionnée dans le manuscrit mais il a certainement été rédigé dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le texte central, qui occupe les deux tiers du manuscrit, est rédigé en arabe mêlé de nombreux termes et locutions en langue peule. Le thème de l'ouvrage est la science du Coran et son auteur, le Cheikh Ibrahim, dit Babotto, a vécu au XIX<sup>e</sup> siècle et est mort à Ghambo, près de Dina dans le Mali actuel, à quelques kilomètres de la frontière mauritanienne. Ces informations permettent donc non seulement de dater mais aussi de localiser plus précisément le lieu de la rédaction.

Voici à présent des éléments complémentaires de description codicologique et de contenu concernant ces deux manuscrits.

### **Ms. 45**

*Sharḥ al-khutba 'alā al-shayḥ Khalīl*

Le manuscrit est consultable à cette adresse :

<https://bvmm.irht.cnrs.fr/mirador/index.php?manifest=https://bvmm.irht.cnrs.fr/iiif/25505/manifest>

## Description physique

Papier, 185 fol., 31 lignes par page + 2 cahiers reliés, de 4 et 6 fol. chacun ; reliure de cuir brun, écriture maghrébine. La reliure, à mandorle, est très abîmée, le dos déchiré. Les cahiers sont en partie décousus.

Un petit papier est collé sur la couverture : « Koran d'Abdel-Cader ».

Manuscrit incomplet, non daté, pas d'explicit ni de colophon. Au moins deux mains dans le texte principal. Présence de notes marginales. Réclames au bas du verso des feuillets. Les folios 60v et 61 sont entièrement noircis. Marques d'humidité.

Deux très petits feuillets glissés dans le manuscrit. Textes en arabe, sur le seul recto pour le premier, recto verso pour le second.

Un petit carton déchiré portant la mention : « Société archéologique de Sens, Série J n°[?]. Coran d'Abdel-Kader annoté par lui. Don du commandant Maurice 1856 ».

Au fol. 185v, une inscription en français : « Commentaire du Coran ». En dessous, d'une autre main : « à la prise (1<sup>re</sup>) de Mascara chez Abd-el-Kader Emir ». Une signature et un nom : « Maurice d'Oran ».

## Contenu

Le manuscrit principal de 185 fol. contient un commentaire du *Mukhtaṣar Khalīl* par Zayn al-Dīn 'Alī al-Ajhūrī al-Mālikī. Il a pour titre *Sharḥ al-khutba 'alā al-shaykh Khalīl al-'alīm al-'ulāma al-ḥibr al-fahāma sayyidī 'Alī al-Ajhūrī*.

Le 1<sup>er</sup> feuillet de garde est entièrement écrit et porte quelques mots au dos (fol 1v) et une inscription religieuse au centre : *al-ḥamdu li-llāh*. Les fol. 2r et 2v sont laissés en blanc.

Au fol. 3r, le titre est en rouge, et trois textes sont écrits au-dessus du titre pour l'un et dans la marge à gauche du titre pour les deux autres. Sous le titre, est rédigée une biographie de 15 lignes de Sīdī Sulaymān b. 'Isā al-Qal'ī, cadi des Huwārā et des Banu Rāshid ; il est notamment l'auteur du *Mukhtaṣar al-tilimsaniyya fī 'ilm al-farā'id*, de *al-Alfiyya fī 'ilm al-'arabiyya* et du *Mukhtaṣar al-bariyya fī qira'āt nāfi'*. Le savant Muḥammad al-Huwārī était l'un de ses maîtres.

En haut à gauche, une note partiellement effacée, contient la notice nécrologique d'une femme. Sur ce même feuillet est rédigé un récit (*ḥakā*) d'al-Tartushī sur un prodige réalisé par un saint auprès un enfant muet, lequel a recouvré la parole. S'y ajoutent deux brefs propos sur des hommes pieux.

Le début du texte est au fol. 3v et commence avec la formule pieuse habituelle, la *basmala*.

Des commentaires de deux mains différentes se trouvent en marge du texte sur quelques feuillets, à l'encre brun clair, et noire : 26r, 28r, 91r. Les marges des feuillets 85 recto 94v et 95r sont entièrement couvertes de gloses.

Une note en français est écrite sur un feuillet volant : « Koran (livre de prières) ayant appartenu à l'émir Abd el-Kader et portant beaucoup d'annotations de sa main. Offert à la Société archéologique de Sens par M. Maurice ».

À la fin du manuscrit, deux cahiers de taille plus petite ont été ajoutés :

- Le premier contient une prière, sous forme de litanie, sur le prophète Muḥammad. Il comprend 6 feuillets (fol. 186-191), d'écriture maghrébine. Les mots « Allāhumma » (1<sup>er</sup> mot de chaque ligne) et « Muḥammad » sont écrits deux fois par ligne à l'encre rouge pour le premier, vert et jaune pour le second. À l'intérieur du cahier une note en français : « Louanges et cantiques à Mohammed 3 feuillets (grand format). Offert par M. Maurice à la société Archéologique »

- Le second cahier contient 4 feuillets (fol. 192-195) : écriture maghrébine, encres noire et rouge. Le texte est d'une autre main. Il contient le fragment d'un commentaire de l'*Isagogè* de Porphyre par un auteur non cité. On sait qu'Averroès a rédigé un commentaire moyen de cette œuvre.

À l'intérieur, une note en français sur un feuillet volant : « Réflexions par l'émir Abd el-Kader sur le Koran. 2 feuillets (petit format). Offert par M. Maurice à la société archéologique de Sens ».

Un grand feuillet plié en deux recouvre le second cahier. Il est indiqué au dos : « Les 2 grandes feuilles sont des louanges et cantiques à Mohammed. Les 2 feuillets petit format n'appartiennent pas au Koran. Ce sont des réflexions d'Abd el-Kader. On peut les joindre au Koran à la fin. Toutes les annotations sur beaucoup de pages du Koran même sont de la main de l'Émir ». Rappelons ici que le manuscrit ne contient pas le Coran ni de réflexions de l'émir.

Enfin, deux très petits feuillets ont été glissés à l'intérieur du manuscrit. Il s'agit de contrats. La présence de tels documents d'archives dans les manuscrits est toujours très intéressante. On en trouve dans plusieurs manuscrits ayant appartenu à Abd el-Kader. C'est le cas par exemple des manuscrits 267, 692 et 828 conservés à la bibliothèque du château de Chantilly, ou du manuscrit Arabe 7252 de la Bibliothèque nationale de France.

Le premier feuillet, écrit sur le seul recto (fol. 196) est une reconnaissance de dette. Le second contient au recto un contrat de mariage d'un certain Bashīr ibn Ya'qūb avec Ḥalīma bint Aḥmad (fol. 197v) et au verso (non photographié), la reconnaissance du versement par le mari de la moitié de la dot à son épouse. Sont également cités les deux témoins et le notaire qui a rédigé l'acte.

## **Ms. 45bis**

Recueil (*majmū'*)

### **Description physique**

Papier, 110 fol., feuillets volants de différentes dimensions. Langue arabe, de nombreuses locutions en peul ; écriture sudānī. Reliure cartonnée endommagée, de couleur brun clair.

Certains feuillets sont pliés en 2 ou en 4. Les textes sont parfois différents à l'intérieur d'un même morceau de papier plié.

Quelques lettres et mots écrits en gras et de plus grande taille que le texte.

La provenance de ce manuscrit est inconnue. Afrique occidentale.

### **Contenu**

Le texte principal du manuscrit concerne les sciences coraniques. Son auteur, Peul, est le Cheikh Ibrahim, dit Babotto. La reconstitution du texte, essentiellement réalisée par Abdoulwahid Hadara a pu être faite sur la base des photographies mises en ligne dans la bibliothèque numérique de l'IRHT à cette adresse :

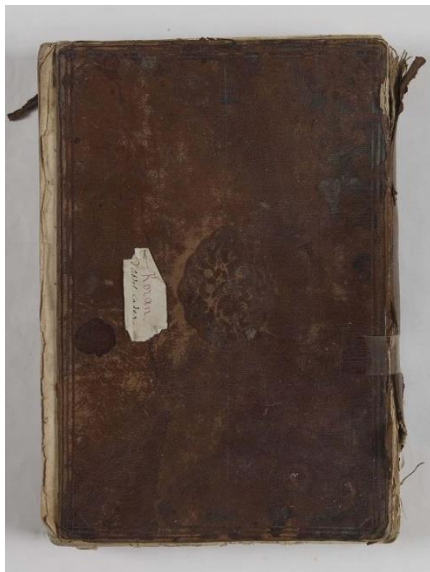
[https://bvmm.irht.cnrs.fr/resultRecherche/resultRecherche.php?COMPOSITION\\_ID=22892](https://bvmm.irht.cnrs.fr/resultRecherche/resultRecherche.php?COMPOSITION_ID=22892)

En suivant la numérotation des clichés (vues), ce texte principal est éparpillé : de la vue n° 6 à 44 puis de 47 à 55, 60 à 80, 90 et 91, 100 à 107, 112 à 117, 120 à 191, 194 à 199 et 208 à 223.

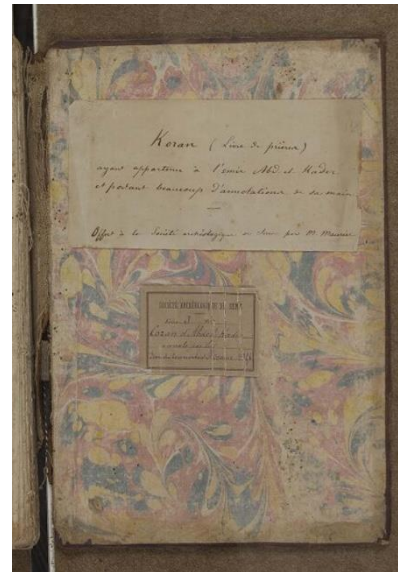
Le manuscrit comporte aussi des prières et des invocations (*du'a'*) : vues 45 et 46, 82 à 84, 88, 92 et 83 ; de la géomancie ouest-africaine de la vue 108 à 111, des éléments de *taṣawwuf* (soufisme) de la vue 200 à 207, quelques feuillets de théologie : vues 58, 59, 94, 95, et deux feuillets de jurisprudence, vues 56 et 57.

Le feuillet 92 est sans doute un bref texte de magie mais à l'exception de la *basmla* introductive, ce n'est ni de l'arabe, ni du peul ni du songhay.

# Illustrations



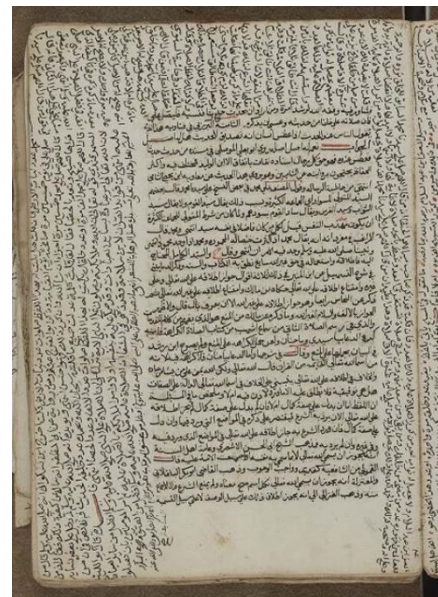
Ms 45, plat sup., coll. Société archéologique de Sens



Ms 45, plat sup., coll. Société archéologique de Sens



Ms 45, fol. 3r., coll. Société archéologique de Sens



Ms 45, fol. 94v., coll. Société archéologique de Sens





Ms 45bis, vue 83, coll. Société archéologique de Sens



Ms 45bis, vue 106, traité du Cheikh Ibrahim (Babotto), coll. Société archéologique de Sens